



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 25 janvier 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question élargie à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État au sujet du rapport de la Commission européenne sur l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires de l'Union prévu au plus tard pour mars 2022.

Il y a urgence politique, car la question du siège européen de Luxembourg est en jeu. La Commission européenne est, en effet, tenue de soumettre au Parlement européen et au Conseil au plus tard en mars 2022 un rapport final sur l'évolution du pouvoir d'achat. Sur cette base, la Commission pourra ensuite présenter une proposition législative en vue de modifier les dispositions du statut.

Il y va de l'application – ou non – du « coefficient correcteur » et de l'avenir de notre siège européen. Force est de constater que les dépendances luxembourgeoises des institutions européennes ont de plus en plus de problèmes à attirer des fonctionnaires à Luxembourg. Pour la simple raison qu'un fonctionnaire ou tout autre agent européens basés à Luxembourg disposent – avec le même salaire – d'un pouvoir d'achat considérablement inférieur à celui d'un fonctionnaire ou autre agent comparable à Bruxelles. Situation que le Secrétaire général de la Cour des comptes européenne, M. Zacharias Kolias, a d'ailleurs qualifiée en juin 2021 comme étant une « discrimination » tout en constatant « des difficultés dans le recrutement et le maintien des équipes, particulièrement face à Bruxelles ».

C'est ainsi que j'aimerais obtenir des nouvelles sur l'avenir du siège européen de Luxembourg et sur l'état actuel de la situation relative au coefficient correcteur ainsi que sur les initiatives gouvernementales concrètes en la matière de la part de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Viviane REDING
Députée